

# Puy-de-Dôme → Actualité

**CONFLIT** ■ En marge de l'assemblée de l'Association des paralysés de France, Odile Maurin clame sa révolte

## Exclue pour avoir dit la vérité ?

À l'entrée de la Grande Halle où se tient l'assemblée générale de l'Association des paralysés de France, Odile Maurin clame sa révolte. Cette responsable de la Haute-Garonne a été exclue en 2015 et elle ne le digère pas.

Jean-Paul Gondeau

Odile Maurin, 52 ans, se tient dans son fauteuil devant la Grande Halle d'Auvergne comme un reproche vivant, entourée d'une partie de ses soutiens. Celle qui fut responsable de l'Association des paralysés de France (APF) en Haute-Garonne à partir de 2013 en a été exclue en 2015 au « motif officiel, explique-t-elle, que j'aurais mis l'association en danger ». « Exécutée » pour avoir dit la vérité ?

À la Grande Halle où se déroulait samedi l'assemblée générale de l'APF, Odile Maurin escomptait que sa colère et sa révolte feraient débat, que les rapports moral et financier seraient rejetés par une majorité acquise à sa cause, d'autant qu'elle revendique l'appui de vingt-cinq élus et représentants



**TENSION.** Odile Maurin (au centre en sweat-shirt blanc) entourée d'une partie de ses soutiens devant la Grande Halle : « J'irai jusqu'au bout ». L'ambiance est tendue au sein d'une association qui revendique 23.000 adhérents. PHOTO RÉMI DUGNE

départementaux.

Peine perdue... L'assemblée générale, présidée par Alain Rochon depuis 2013, n'a pas pris en compte sa motion « pour défendre une réforme de la gouvernance et pour une démocratie participative ». Quand on demande à l'exclue ce qui a motivé une décision aussi radicale de la part du conseil d'administration de l'APF, elle se

montre encore plus véhémentement : « En réalité, j'avais obtenu d'excellents résultats pendant deux ans. La direction nationale en a pris ombrage et a trouvé un prétexte fallacieux ». En l'occurrence, d'avoir rendu public un manifeste dans lequel elle estime que l'APF n'est plus adaptée aux attentes des adhérents, « l'information des-

pendant de la direction générale vers la base ».

### Le président assume

Les griefs d'Odile Maurin ressemblent étrangement à ce que reprochent les élus provinciaux aux décideurs technocrates « parisiens » : « Les vingt-quatre membres du conseil d'administration sont déconnectés du terrain et le président, énarque, per-

pétue un fonctionnement autocratique et oligarchique ».

Odile Maurin a judiciarisé le conflit, la cour d'appel de Toulouse devant décider le 13 septembre du bien-fondé de son exclusion. Et si la justice la déboute ? « J'irai jusqu'au bout, je saisirai la Cour des comptes... ».

Car, en plus de stigmatiser une « gouvernance

antidémocratique », la plaignante avance que les « dix plus gros salaires » de l'APF sont exorbitants, sous-entendu qu'ils ne sont pas justifiés au regard de l'activité des bénéficiaires.

Pour le président, Alain Rochon, le conseil d'administration « assume pleinement cette décision, difficile, d'exclure cette adhérente ». Et de chapitrer Odile Maurin : « le militantisme et l'implication personnelle, si essentiels qu'ils soient à notre action, ne dispensent pas les membres et représentants de l'APF d'avoir un comportement constructif et de respecter le cadre et les règles communes de l'association ».

La démocratie serait-elle, elle aussi, exclue de l'APF ? Le président dément : « L'immense majorité des 650 élus parmi les adhérents comprend et accepte que l'action collective nécessite des arbitrages, du dialogue et de la nuance car démocratie ne signifie pas avoir raison tout seul mais avoir raison ensemble ». Une mise au point qui n'a rien d'un point final pour Odile Maurin. ■

### FLASH

#### LOISIRS ■ Montée du puy de Dôme pédestre

Après avoir rivalisé d'ardeur sur les pentes du vieux volcan assoupi, les participants de la Montée du puy de Dôme pédestre sont conviés à la cérémonie de remise des récompenses, le jeudi 30 juin, à 18 heures, au siège de la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), Maison des associations (2, bd Trudaine) à Clermont-Ferrand. Les premiers de chaque catégorie, les marcheurs et les féminines notamment, seront primés. ■

**ÉCONOMIE** ■ Partenaires des futurs chefs d'entreprise, la plateforme régionale bat son plein

## 1.200 emplois créés ou maintenus pour l'année

La plateforme régionale initiative Auvergne innovation et transmission (IAIT) est un allié majeur des créateurs et repreneurs d'entreprises.

« Nous avons traité près de 550 dossiers de prêts d'honneur en 2015. Cela représente près de 6,5 millions d'euros, et 1.200 emplois créés ou maintenus en Auvergne », se félicite Bernard Villat, président de la plateforme IAIT.

Invités à témoigner, Kim-



**SUCCÈS.** Bernard Villat, président de la plateforme IAIT aux cotés de Kimberley Dubois et Xavier Durand. PHOTO CAROLE EON

berley Dubois, une jeune entrepreneuse clermontoise et Xavier Durand, tous deux bénéficiaires d'aides régionales, ont tour à tour, loué les mérites du système. « Je fête ma première année de reprise. La force du réseau et la crédibilité qu'il confère auprès des banques m'ont permis de reprendre les manettes de la société Dumont électricité systèmes à Cusset », a commenté Xavier Durand.

Avant d'être rejoint par

Kimberley Dubois, fraîchement installée dans le quartier numérique Le Bivouac, à Clermont-Ferrand. « ChopChopUnPro, qui met en relation directe des prestataires de services à domicile avec des particuliers sera inauguré le 17 septembre. Je peux dire sans détour, que sans les 39.000 € d'aides, mon entreprise n'aurait pas pu voir le jour ! » ■

Carole Eon-Groslier

carole.eon-groslier@centrefrance.com



un été!

100% NUMÉRIQUE

139€

AU LIEU DE 174 €  
POUR 1 AN\* - 7 JOURS/7

\* OFFRE SPÉCIALE SUR CentreFrance boutique.fr

Offre réservée aux nouveaux abonnés particuliers. Tablette non fournie.